



Procès-verbal du Conseil Municipal du 02 juillet 2020 à 18 h 30

L'An DEUX MILLE VINGT

Le 02 JUILLET à 18 h 30

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes, rue Paul Claudel, à huis clos sous la présidence de **Jean-Paul ROSELEUX, Maire**

Etaient présents :

Mesdames Martine OLIVIER, Carole DERUY et Sylvie MAUTALENT,
Messieurs Lahcen MIRI et Jean-Luc LEDUC, Adjoints.

Mesdames : ALLAL Safia, BRESON Martine, DUVAL Marie-Pierre,

GABRIEL Madeleine, GAUDEFROY Sandrine, HERBLOT Corinne, NIVAL Anita,

Messieurs : BAUDOIN Gilles, BRODIN Marc, CONVERSAT Jean-Claude, FORTIER Didier,
GUILLEUX Valentin, LEFEVRE Jean-Charles, LEMAIRE Franck (arrivé à 18 h 40).

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Audrey DARET, Katia REYES et Pascal MANSUY.

Pouvoirs :

Audrey DARET donne pouvoir à Lahcen MIRI,
Katia REYES donne pouvoir à Sandrine GAUDEFROY,
Pascal MANSUY donne pouvoir à Jean-Paul ROSELEUX,

Martine BRESON et Didier FORTIER sont désignés assesseurs,
Corinne HERBLOT est élue secrétaire de séance.

Murielle GIVRY et Véronique BENTZ forment le personnel administratif.

En préambule, le maire a demandé au conseil municipal s'il acceptait de rajouter trois points à l'ordre du jour :

1 a – inscription au budget des crédits nécessaires à l'ouverture d'un poste de collaborateur de cabinet,

1b – modification du tableau des effectifs,

6b – montant des loyers de la maison de santé pour les professionnels de santé.

Le conseil, à l'unanimité, a accepté cette modification de l'ordre du jour.

Puis le maire a donné les informations suivantes :

1. Le maire a donné des nouvelles sur l'état de santé de Pascal MANSUY, conseiller municipal, actuellement hospitalisé.
2. Le maire a fait part de l'engagement de tous les professionnels de santé, dans le projet de maison de santé. Il a ainsi remercié Carole DERUY, adjointe en charge du dossier, et Bertrand VARIN, chargé de mission, pour leur implication, et l'aboutissement de ce projet, primordial pour la commune.
3. Le maire a informé les élus de l'installation d'un orthophoniste dans les locaux communaux du 04 rue du Château. Cette arrivée était grandement attendue par la population, et son carnet de rendez-vous est déjà pratiquement plein.

4. Le maire a informé les élus que Madame Annie DOFFEMONT a souhaité devenir la déléguée extérieure des stations vertes de vacances, pour le compte de la commune.
5. Il a donné le calendrier des manifestations durant la période estivale :
 - a. 14 juillet : dépôt d'une gerbe, pas de feu d'artifice...
 - b. Piano sur le lac : 23 juillet au parc des bruyères
 - c. Cérémonie au mémorial de la croix rouge : 26 juillet.
 - d. Fête à Fère : 5 & 6 septembre.
 - e. Journées du Patrimoine : 19 & 20 septembre.
6. Le maire a évoqué les relations tendues entre le maire de Château-Thierry et le Président de la communauté d'agglomération de la région de Château-Thierry. A cet égard, le maire rappelle qu'il avait adressé personnellement un mail aux deux élus, dont les conseillers municipaux ont été destinataires d'une copie, en leur demandant, dans l'intérêt du territoire, de revenir à plus de sérénité.
7. Enfin, le maire informe que le conseil municipal devra se réunir impérativement le 10 juillet 2020, pour la désignation des délégués communaux amenés à élire les sénateurs en septembre prochain. Ce sera le 10 juillet 2020 à 11 h 00.

Puis sous la présidence du maire, le conseil municipal a :

- Adopté, à l'unanimité, le compte-rendu du conseil municipal du 11 juin 2020, (Franck LEMAIRE, conseiller municipal, n'a pas pris part au vote, puisqu'il est arrivé à 18 h 40).
- Autorisé, à l'unanimité, l'inscription au budget primitif des crédits nécessaires au recrutement d'un directeur de cabinet,
 - *Intervention de Madeleine GABRIEL : ... « Le recrutement d'un directeur de cabinet était également sur notre programme électoral, ainsi que l'audit. C'est pour cette raison que nous n'avons mis que 4 adjoints... »*
 - *... « sur quel grade et dans quelle catégorie sera recruté le directeur de cabinet ? » ...*
 - *Réponse de la DGS : ... « c'est un emploi politique qui sera créé sur un grade d'attaché en catégorie A. » ...*
- Modifié, à l'unanimité, le tableau des effectifs communaux,
- Voté, à l'unanimité, le budget primitif 2020,
- Voté, à l'unanimité, les taux de foncières (bâti et non bâti) pour l'année 2020,
- Voté, à l'unanimité, les subventions aux associations féroises pour l'année 2020 (Corinne HERBLOT et Marc BRODIN, présidents respectifs d'associations, ne prennent pas part au vote),
- Décidé, à l'unanimité, de contracter un emprunt avec le crédit agricole du Nord-est pour la maison de santé,
- Attribué, à l'unanimité, les marchés de travaux pour les travaux d'aménagement de la maison de santé,

- Fixé, à l'unanimité, le montant des loyers qui sera demandé aux professionnels de santé qui intégreront la maison de santé,
 - *Intervention de Valentin GUILLEUX : Comment a été calculé le montant des loyers, par les médecins ?*
 - *Réponse du maire : « Non, non, pas par les médecins, mais ça a été un combat musclé entre les professionnels de santé et la mairie ; il a fallu trouver un compromis avec un équilibre financier. A l'issue, on va demander un engagement écrit aux professionnels de santé. » ...*

- Autorisé, à l'unanimité, l'indemnisation des personnels administratifs ayant procédé à la mise sous pli de la propagande électorale lors des élections du 15 mars 2020,

- Décidé, à l'unanimité, de céder une parcelle communale à l'OPAL en vue de la construction de logements à destination de la population sénior,
 - *Intervention de Madeleine GABRIEL : ... « Combien y aura-t-il de logements ? (Réponse du maire : 25) ... ça fait beaucoup de maison pour les séniors, sachant qu'il y en a déjà... après, il est vrai qu'on a déjà voté l'accord de principe » ... « est ce que toutes les maisons sont dotées d'un garage ? »*
 - *Intervention de Martine OLIVIER : ... « il y a un garage par maison, sauf pour deux maisons qui n'en n'ont pas. On a déjà une liste d'attente de personnes qui sont intéressées, des férois mais aussi des personnes extérieures... »*
 - *Maire : ... « Cela créera des emplois, notamment pour des aide-ménagères, pour le portage des repas...et aussi pour le commerce local. » ...*
 - *Intervention de Madeleine GABRIEL : ... « Espérons qu'ils consommeront dans les commerces férois... ».*

- Sollicité, à l'unanimité, la Direction des Affaires Culturelles de Picardie et le Conseil Départemental de l'Aisne, pour une participation financière dans le cadre de la réfection d'un tableau à l'église,
 - *Intervention de Madeleine GABRIEL : ... « Quand l'église sera-t-elle restaurée, le clocher ? » ...*
 - *Réponse de Martine OLIVIER, adjointe au patrimoine : ... « Les demandes de subventions sont en cours, et nous nous rendrons prochainement à la DRAC à AMIENS. »*

- Constitué, à l'unanimité, la commission communale des impôts directs,

- Dénommé, à l'unanimité, une rue dans le quartier des grands prés,

- Souhaité, à l'unanimité, baptiser un espace public au nom de René RAVEL, ancien adjoint, décédé en décembre dernier.

La séance est levée à 19 h 45.

Le Maire,

Jean-Paul ROSELEUX

- ***Afin de ne pas alourdir le compte-rendu, toutes les réponses du Maire aux interventions des conseillers sont disponibles sur l'enregistrement de la séance (page Facebook de la mairie).***